

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017
DELIBERATION N° 25

L'an deux mil dix sept, le vingt six octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h15), MM. POCQ, LALANNE, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 19h42), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET (à partir de 20h04), DAUBISSE, Mmes ARAGON (à partir de 20h00), CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (à partir de 21h35), PALLAS (à partir de 21h35), ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC à partir de 19h42, Mme MARTIN DOLHAGARAY par Mme LAUQUE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M.ESMIEU à partir de 20h15, M. SALDUCCI par M. ETCHEGARAY, M. ARCOUET par M. DAUBISSE, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY jusqu'à 19h42, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. BOUTONNET par Mme BENSOUSSAN jusqu'à 20h04, Mme ARAGON par Mme CAPDEVIELLE jusqu'à 20h00, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. ETCHETO par M. ARTIAGA jusqu'à 21h35, M. BERGE par Mme ARAGON à partir de 20h00, M. PALLAS par M.DUZERT jusqu'à 21h35.

Absents non représentés :

M. NEYS avant 19h42 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 26 et la motion), Mme CANDILLIER, Mme BELBARAKA, M. BERGE avant 20h00 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 41 et la motion).

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le*
.....

Le Maire

OBJET : ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION – Demandes de subventions au GIP DSU dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE).

Entendu le rapport de Madame Bensoussan

La Ville de Bayonne a signé avec l'Etat un programme de réussite éducative dans le cadre de la politique de la ville. Il vise, sur le périmètre concerné, à donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel pleinement favorable à leur réussite scolaire et leur épanouissement. Son objectif est également d'accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité ou de décrochage scolaire.

Aussi, les actions proposées dans le cadre de ce programme doivent permettre aux enfants et aux adolescents de s'épanouir dans tous les domaines de leur vie (scolarité, loisirs, sports et culture, santé ...), de réussir leur cursus scolaire et préparer au mieux leur vie future. Chaque année, un accompagnement personnalisé est assuré auprès de 160 enfants et adolescents.

Des actions sont également prévues à destination des adultes pour les aider dans l'exercice de leur fonction parentale.

Le programme des actions a été arrêté pour l'année scolaire 2017/2018, en concertation avec les principaux partenaires socio-éducatifs et culturels impliqués dans le territoire de Bayonne rive droite, et peut bénéficier, à ce titre, d'un financement du GIP DSU.

Pour mener à bien ces actions, la Ville de Bayonne sollicite des subventions auprès du GIP DSU de l'agglomération qui est la structure porteuse du programme, dans les conditions suivantes :

- coordination du projet de réussite éducative : aide sollicitée de 18 000 € pour un budget de 84 000 € ;
- atelier Français Langues Etrangères (FLE) pour une douzaine de collégiens nouvellement arrivés en France : aide sollicitée de 5 300 € pour un budget de 13 100€ ;
- ateliers « mieux vivre le collège » pour 20 jeunes collégiens du collège Albert Camus en situation de fragilité : aide sollicitée de 1 200 € pour un budget de 2 600 € ;
- parcours de réussite éducative pour une vingtaine de familles d'enfants de moins de 3 ans des Hauts de Bayonne et de La Citadelle : aide sollicitée de 500 € pour un budget de 1 800 € ;
- l'espace- parents du collège Albert Camus: aide sollicitée de 500 € pour un budget de 2 000 € ;
- échanges de pratiques des acteurs du réseau de réussite éducative : aide sollicitée de 500 € pour un budget de 2 500 € ;
- accompagnement de 20 familles de Malégarie sur la problématique du sommeil : aidée sollicitée de 500 € pour un budget de 3 000 € ;
- suivis individualisés de 30 enfants du CP dans le cadre des clubs coup de pouce Clé : aide sollicitée de 12 920 € pour un budget de 40 278 €.

En conséquence il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du GIP DSU les demandes de subventions déclinées ci-dessus, au titre du Programme de réussite éducative pour l'année scolaire 2017/2018, et de signer toutes les conventions d'attribution qui en découleraient.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne